

PRIÈRES.

Des félicitations sont adressées à l'honorable sénateur Power, C.P., à l'occasion du début, ce jour, de la quarante-sixième année de son service parlementaire ininterrompu.

L'honorable sénateur Brooks, C.P., dépose sur le Bureau ce qui suit:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, du mercredi 12 décembre 1962, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes anglais et français).

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Hnatyshyn—

De The Ukrainian National Federation of Canada, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à établir des succursales, conseils, comités et autres organismes comme entités corporatives, avec pouvoir d'administrer ses diverses entreprises.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau les quinzième et seizième rapports de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé:

Le LUNDI 17 décembre 1962.

En conformité de la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son quinzième rapport—

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De John Mark, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, Peter Kolibaiev, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant leur constitution en une corporation sous le nom de The Union of Slavic Churches of Evangelical Christian and Baptists of Canada.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Le LUNDI 17 décembre 1962.

En conformité de la Règle 111, article 2 du Règlement du Sénat, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son seizième rapport—

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Stephen Boleslav Roman, du canton de Markham, dans la province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux demeurant dans ladite province, demandant d'être constitués en une corporation portant nom Standard Trust Company.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.